ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GAEC DES QUINTEFEUILLES
Groupement agricole d'exploitation en commun
Au capital de 227 200 €
1 rue de l'Eglise – 21270 ETEVAUX
838 378 818 RCS DIJON
Aux termes d'une AGE en date du 28 février 2026, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social au 14 rue de Cirey – 21270 ETEVAUX et ce à compter du 1er mars 2026.
POUR AVIS, La gérance

AL26023022

// ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Saint-Nicolas-lès-Cîteaux
Enquête publique portant sur la révision du PLU
Par arrêté n° AR_007_2026 du 19 mai 2026 le Maire de la commune de Saint-Nicolas-Lès-Cîteaux a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du plan local d'urbanisme (PLU).
La personne responsable de la révision du PLU est la commune de Saint-Nicolas-lès-Cîteaux représentée par son maire Mme Florence Zito et dont le siège administratif est situé à la mairie 7 route de Cîteaux à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux.
A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal de Saint-Nicolas-Lès-Cîteaux approuvera le PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur.
A cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. Philippe Colot, officier de gendarmerie à la retraite en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Gérard Potel, ingénieur en chef des Télécommunications en retraite en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
L'enquête publique se déroulera en mairie, 7 route de Cîteaux à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux du 15 juin 2026 à 14 heures au jeudi 16 juillet 2026 à 18 heures 30, soit 32 jours consécutifs.
Le commissaire enquêteur recevra le public les :
- jeudi 18 juin de 15 heures 30 à 18 heures 30 ;
- samedi 20 juin de 9 heures à 12 heures ;
- lundi 6 juillet de 15 heures 30 à 18 heures 30 ;
- jeudi 16 juillet de 15 heures 30 à 18 heures 30.
Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site www.saint-nicolas-les-citeaux.fr, en mairie en version papier et sur un poste informatique aux jours et heures d'ouverture habituelles, les lundi et jeudi entre 16h30 à 18h30.
Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des observations déposées et consigner éventuellement ses observations, suggestions ou contre-propositions :
- soit sur le registre d'enquête
- soit les adresser, avec la mention « Objet : PLU » par courrier postal à : Mairie, 7 route de Cîteaux, 21700 Saint-Nicolas-lès-Cîteaux à l'attention de M. Colot, commissaire enquêteur, 7 route de Cîteaux, 21700 Saint-Nicolas-lès-Cîteaux et par courrier électronique à eprevisionplu@saintnicolaslesciteaux.fr
Le dossier soumis à l'enquête publique comprend :
- le projet de PLU arrêté, complété par une évaluation environnementale se rapportant à l'objet de l'enquête, et le bilan de la concertation,
- les avis émis sur le projet de PLU,
- la mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont elle s'insère dans la procédure administrative.
Il n'est pas prévu de réunion d'information et d'échanges.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Saint-Nicolas-lès-Cîteaux et à la sous-préfecture de Beaune aux jours et heures habituels d'ouverture où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.
Dès la publication de l'arrêté, toute personne pourra, sur sa demande adressée au maire et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.
A Saint-Nicolas-Lès-Cîteaux, le 19 mai 2026
Le Maire,
Florence ZITO

AL26022985

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉFÈTE DE LA CÔTE-D'OR
Déclaration d'utilité publique des captages « source de Fontenille » et « source de Fontenotte » situés à SENAILLY

Par arrêté préfectoral du 19 mai 2026 une enquête publique sera ouverte du mardi 9 juin 2026 à 9h au mardi 30 juin 2026 à 12h, soit 22 jours, sur les communes de Sénailly, Athie et Viserny portant sur la déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux et de l'instauration des périmètres de protection des captages « source de Fontenille » et « source de Fontenotte » situés à Sénailly, en vue de l'utilisation,du traitement et de la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine au profit de la commune de Sénailly.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier pourra être consulté à la mairie de Sénailly (2 rue des Écoles – 21500), à la mairie de Athie (24 grande rue – 21500) et à la mairie de Viserny (11 rue Belin - 21500) et les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies. Le dossier sera mis en ligne sur le site internet des services de l'État en Côte-d'Or à l'adresse suivante : **https://www.cote-dor.gouv.fr** (rubriques Actions de l'État >Environnement > Eau > Enquêtes publiques).
Les observations écrites pourront également être adressées avant la clôture de l'enquête au commissaire enquêteur, M. Antonio TINELLI, retraité de la gendarmerie, à la mairie de Sénailly, ainsi que par voie dématérialisée à l'adresse suivante : **ddt-ser-pe@cote-dor.gouv.fr** au plus tard le 30 juin 2026 à 12h.
Le commissaire enquêteur recevra les observations de toutes les personnes intéressées à la mairie de Sénailly les mardi 9 juin 2026 de 9h à 12h (ouverture de l'enquête), mardi 30 juin 2026 de 9h à 12h 2026 (clôture de l'enquête), à la mairie de Viserny, le lundi 15 juin 2026 de 9h à 12h et à la mairie de Athie, le vendredi 19 juin 2026 de 9h à 12h.
Pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, les personnes intéressées pourront prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur soit dans les mairies de Sénailly, Athie et Viserny, soit à la préfecture de la Côte-d'Or – direction départementale des territoires– 57 rue de Mulhouse à Dijon ou sur le site internet **http://www.cote-dor.gouv.fr**

AL26022995

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures
du 22/05/2026
La Safer Bourgogne-Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Saint-Germain-de-Modéon : Objectif : Maintien du fermier sur les parcelles louées – Prés, futaies résineuses, eaux – Urbanisme : RNU - 6 ha 28 a 00 ca 'LE CHAMP DE LA PORTE' : D-0127—0269 - 'LA PRAIRIE' : D-0150—0151
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **15/06/2026** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26023015

LEGATIS DIJON/QUETIGNY

AVIS DE SAISINE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Par testament olographe en date du 20 janvier 2003, Eliane REY née le 02/09/1930 à Bourg de Péage (26) veuve de Henri LEGER a institué un légataire universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes d'un procès-verbal d'ouverture et de description reçu par Maître Jean-Denis FOURNIER DE SAINT JEAN, Notaire à Dijon (CRPCEN 21005), le 19/05/2026 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine et dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal Judiciaire de Dijon le 20/05/2026.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Denis FOURNIER DE SAINT JEAN, Notaire à Dijon (21000) 23 rue Buffon (CRPCEN 21005) dans le mois suivant la réception par le greffe du TJ de Dijon.
Pour avis. Me Jean-Denis FOURNIER DE SAINT JEAN

AL26023024

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Denis FOURNIER DE SAINT JEAN, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral par Action Simplifiée « LEGATIS DIJON QUETIGNY », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 23 Rue Buffon, ayant un bureau annexe à QUETIGNY, 2 bis rue du Cap Vert, CRPCEN 21005, le 21 mai 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur Claude René Jean-Marie PIERRAT, retraité, et Madame Monique BELMONTE, retraitée, demeurant ensemble à DIJON (21000) 6 B rue Galoche.
Monsieur est né à EPINAL (88000) le 29 septembre 1947.
Madame est née à ORAN (ALGERIE) le 26 juillet 1950.
Mariés à la mairie de PARIS 20ÈME ARRONDISSEMENT (75020) le 11 décembre 1971 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL26023030

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LES LAURIERS
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 1000 euros
Siège social : 6 Place Carnot
BP40235
21200 BEAUNE
Siège de liquidation :
6 Place Carnot
21200 BEAUNE
923 424 287 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2025 au 6 Place Carnot 21200 BEAUNE, l'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Angélique RYAUX SCATAMACCHIA, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis

AL26022972

DISSOLUTION

EARL JOYANDET OLIVIER
Société civile en liquidation
Au capital de 149 805 euros
Siège social :
61 Rue de France
21610 FONTAINE FRANCAISE
331 551 507 RCS DIJON

Aux termes d'un procès-verbal en date du 31 janvier 2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 janvier 2026 et sa mise en liquidation amiable.
Il a nommé en qualité de liquidateur, M Olivier JOYANDET, demeurant 61 Rue de France –21610 FONTAINE FRANCAISE, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales encours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au 61 Rue de France – 21610 FONTAINE FRANCAISE, lieu du siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, Le liquidateur

AL26023012

DISSOLUTION

SCI DE L'AVIATION
au capital de 150 000 euros
Siège social :
9 Rue de l'Aviation
21121 DAROIS
481282 630 RCS DIJON

Par décision du 22/05/2026, la société ALF, SARL au capital de 248000 euros, dont le siège social est 14 Rue d'Etaules – 21121 DAROIS, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 435109 194 a, en sa qualité d'associée unique de la SCI DE L'AVIATION, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.
Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SCI DE L'AVIATION au profit de la société ALF, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.
Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du TC de DIJON.
Les oppositions doivent être présentées devant le TC de DIJON, 13 Bd Georges Clemenceau – 21000 DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL26023019

DISSOLUTION

SARLU ALF2
au capital de 1 500 euros
Siège social :
14 Rue d'Etaules
21121 DAROIS
803 893437 RCS DIJON

Par décision du 22/05/2026, la société ALF, SARL au capital de 248000 euros, dont le siège social est 14 Rue d'Etaules – 21121 DAROIS, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 435109 194 a, en sa qualité d'associée unique de la société ALF 2, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation,conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.
Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société ALF 2 au profit de la société ALF,sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.
Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du TC de DIJON.
Les oppositions doivent être présentées devant le TC de DIJON, 13 Bd Georges Clemenceau – 21000 DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL26023020

// CONSTITUTION

Notaires

SCP CARILLON ET MANGEL
NOTAIRES ASSOCIES
31 Bis rue François MITTERRAND
21120 IS-SUR-TILLE

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE « DU CENTRE »

Suivant acte reçu par Maître Martin MANGEL, Notaire associé à IS-SUR-TILLE (Côte d'Or), 31 Bis rue François Mitterrand, le 11 mai 2026, il a été constitué une société civile immobilière suivante :
DENOMINATION : DU CENTRE
SIEGE SOCIAL : MARCILLY SUR TILLE (21120), 26 A Grande Rue
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
OBJET : L'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.
Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
CAPITAL SOCIAL : 470.000,00 €
GERANCE : Monsieur Philippe BOMBARDE demeurant à SELONGEY (Côte-d'Or) 11 Rue des Champs, Monsieur François BOMBARDE demeurant à VILLEY SUR TILLE (Côte-d'Or) 13 Rue du Château, Monsieur Yves BOMBARDE demeurant à MARCILLY SUR TILLE (Côte-d'Or) 14 Impasse de la Roche à l'Ane.
CESSION DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés, entre ascendants et descendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé ; toutes les autres mutations entre vifs, à titre gratuit ou onéreux, de parts sociales sont soumises à l'agrément.
IMMATRICULATION : Au R.C.S. de DIJON.
Pour avis : Me MANGEL

AL26023017

Crowe

NOLLET FRERES
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social :
7 rue du Parc
21400 AMPILLY LE SEC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AMPILLY LE SEC du 7 mai 2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : NOLLET FRERES
Siège social : 7 rue du Parc, 21400 AMPILLY LE SEC
Objet social : La Société a pour objet :
- L'exploitation forestière,
- L'entreprise de travaux forestiers
- La location de matériels professionnels
- Le transport public routier de marchandises au moyen de véhicules de tous tonnages
- L'activité de sciage de bois
- L'activité de paysagiste élagueur
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 100 000 euros
Gérance :
Monsieur Adrien NOLLET, demeurant 16 rue du Hameau à VAUCHONVILLIERS (10 140),
Monsieur Camille NOLLET, demeurant 1 rue de la Gare à LAIGNES (21 330)
Monsieur Emilio NOLLET, demeurant 6 rue Champ Picard à CHEMIN D AISEY (21400)
Monsieur Romain NOLLET, demeurant 7 rue du Parc à AMPILLY LE SEC (21 400)
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis, La Gérance

AL26023023

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 23/05/2026, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : SCM FIBULE DE L'AUXOIS
Forme : SCM
Capital social : 2 400 €
Siège social : 3, rue Lavoignat, 21140 MONTIGNY SUR ARMANÇON
Objet social : Mise en commun de moyens utiles destinés à faciliter l'activité professionnelle de ses membres, sans que la société puisse elle-même exercer celle-ci
Gérance : Mme Rachel AUBRUN demeurant 3 rue Lavoignat, 21140 MONTIGNY SUR ARMANÇON
Mme Sabrina COUPET demeurant 4 rue du vieux marronnier, 21460 CORSAINT
M. Sylvain VASSARD demeurant 31 grande rue, 21140 MAGNY-LA-VILLE
Clause d'agrément : La cession des parts sociales entre associés ou à l'égard d'un tiers ne pourra être réalisée qu'avec l'accord préalable des autres associés présents
Durée : 30 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

AL26023026

NIÈVRE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

NEVKAP
SAS au capital de 4000 €
Siège social :
2 av colbert 58000 Nevers
849 505 797 RCS de Nevers

Par décisions du Président en date du 30/04/2026, il a été décidé de procéder à une réduction de capital non motivée par les pertes, d'un montant de 1330 €, par annulation de la totalité des 133 actions détenues par Monsieur Elie LUCIEN, le capital social a été ramené de 4000 € à 2670 €. Le capital social a ensuite été augmenté d'un montant de 20000 €, pour être porté de 2670 € à 22670 €, par émission de 2000 actions nouvelles de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées par apports en numéraire.
Il a été pris acte de la démission Monsieur Elie LUCIEN de ses fonctions de Directeur général à compter du 03/12/2025, Il n'a pas été pourvu à son remplacement.
Mention sera faite au RCS de Nevers

AL26022977

MODIFICATIONS MULTIPLES

EARL DE LA METAIRIE HOUARD
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital social de 90 788.12 €
Siège social «La Métairie Houard» – 58440 LA CELLE SUR LOIRE
412 333 593 RCS NEVERS
Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire du 27/04/2026, l'associé unique a décidé à effet du même jour, la réduction du capital social, l'augmentation du capital social par apport de numéraire, la transformation de l'EARL en SCEA, la modification de la dénomination sociale et la modification de l'objet social, motivant la publication des insertions suivantes
Dénomination : SCEA METAIRIE HOUARD
Siège social: «La Métairie Houard» – 58440 LA CELLE SUR LOIRE
Objet : l'exercice d'une activité agricole, au sens de l'article L311-1 du Code rural et de la Pêche Maritime. La société peut également exploiter une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil, en vue de la vente d'électricité.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS soit jusqu'au 03/08/2097 sauf dissolution anticipée ou prorogation.
Capital social : 119 295 € (biens mobiliers, numéraire…).
Gérance : **Monsieur Sébastien RAVAUX** demeurant au siège social
Cession de Parts : Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts sociales à son conjoint dans les cas prévus par la loi, à ses ascendants ou descendants, à l'un de ses co-associés ou au conjoint de l'un d'eux. Lorsque l'ensemble des associé sa la qualité de co-contractant dans la cession de parts sociales, aucun agrément préalable n'est requis. Toute autre cession ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.
Les modifications statutaires seront déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS
Pour avis et mention, le Gérant.

AL26023004

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

HYDR'ELEC
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 21 Bis, rue de la Badelle – 58270 SAINT BENIN D'AZY
484 649 561 RCS NEVERS

Aux termes des décisions de l'Associée Unique du 20/05/2026 il résulte la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du 31/05/2026 (23h59) :
Directeur Général :
- ancienne mention : M. Bruno LAFLEUR
- nouvelle mention : Néant

AL26023011

NOMINATION DE CO-GÉRANT

ECURIE VNJF HORSES
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de : 13.000 €
Siège social :
1 Rue du Chaillou
58400 CHAULGNES
R.C.S. : 880 973 532 RCS NEVERS

Suivant Décisions Collectives des Associés du 12.05.2026, il a été nommé, avec effet du 01.04.2026, en qualité de Co-Gérante, sans limitation de durée, Madame Nadia MOUSSET domiciliée à COULANGES LES NEVERS (58660) Boulevard Beauregard – BP 11.
Le dépôt prescrit par la loi sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour Avis
La Gérance

AL26023016

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

JM2B PIZZAS
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000,00 euros
Siège social : 44, route de Nevers
58130 ST MARTIN D HEUILLE
828360 818 RCS NEVERS

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 mai 2026 les associés ont décidé à l'unanimité :
- de remplacer la dénomination sociale «JM2B PIZZAS» par «JM2B»
- de supprimer les activités liées à la fabrication de pizzas, restauration rapide et ventes de boissons alcoolisées et d'étendre l'objet social aux activités de services, activités et prestations concernant diverses activités de préparation, par tout procédé et sur tout support, existant ou à venir, de tous documents, fichiers, données et autres activités spécialisées de soutien aux entreprises, à l'exclusion des travaux d'imprimerie.
et ce à compter du jour même, et de modifier en conséquence les articles 2 et 3 des statuts.
Pour avis
La gérance

AL26023027

// GÉRANCE

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Siège social : BOURGES
4 rue Porte Jaune
Cab.Sec. : VIERZON
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 12 rue Gambetta
ORLEANS - 3/5 Bd de Verdun

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte signé électroniquement le 06/05/2026, enregistré le 11/05/2026 au SPFE de NEVERS, Dossier 2026 0008087 Référence 5804P01 2026 A 00290,la Société L'INSTANT, SARL au capital de 14 570 euros, ayant son siège à NEVERS (58000) 4bis,rue du 14 juillet, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n°919487 454, déclarée enliquidation judiciaire par Jugement du Tribunal de Commerce de NEVERS du 30/06/2026,représentée par la SELARL JSA en la personne de Maître Aurélie LECAUDEY, Mandataire Liquidateur demeurant à 14, avenue Marceau 58000 NEVERS, dont les pouvoirs nécessaires lui ont été conférés par Ordonnance du Juge Commissaire le 21/10/2025 a cédé à la SAS LES COPAINS, SAS au capital de 1000 euros dont le siège social est 5,rue Saint Didier 58000 NEVERS, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 102792041, son fonds de commerce de restauration exploité à NEVERS (58000),4Bis, rue du 14juillet avec entrée en jouissance au 06/05/2026, au prix de 10 500 €, s'appliquant aux éléments corporels pour 2 000 € et 8 500 € pour les éléments incorporels. Il n'est pas fait élection de domicile pour la réception d'oppositions, les créanciers ayant été invités à déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL JSA, Maitre Aurélie LECAUDEY,Mandataire liquidateur.
Pour avis,

AL26022984

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Avis rectificatif à l'annonce publiée dans le journal TERRES DE BOURGOGNE du 01/08/25 dans le cadre des modifications multiples de la société JORASA, il y avait lieu de lire :
"Aux termes d'une délibération en date du 24 juin 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire a décidé:
- de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale «JORASA» par «RAPHPLURI-AILES» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
- de remplacer l'objet social par l'activité d'électricité générale et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
- de transférer le siège social du Rue du Canal, 58110 CHATILLON EN BAZOIS au 5 Rue des Prairies - 58110 MONTAPAS à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
- de prendre acte de la démission de Monsieur Johannes BAHL et de Madame Marie BAHL de leurs fonctions de gérants à compter du même jour, et de ne pas procéder à leur remplacement.
L'article 18 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Monsieur Johannes BAHL et Madame Marie BAHL a été supprimée."

AL26022932

// DIVERS

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

SAS DENIS M. - RCS Nevers 948 963 814 - exploitation de tout bar, restaurant, organisation de réunions, congrès, séminaires, banquets, location de salles et d'une manière générale toute activité se rapportant à la restauration;café, glacier, épicerie fine, vente de produits régionaux; vente de plats à emporter; cours de cuisine, d'oenologie. - route de Nevers 58200 Cosne-Cours-sur-Loire. Jugement en date du 18/05/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif..
Le Greffier

AL26023000

RACE PAILLE - RCS Nevers 448 868 273 - achat-vente de fromages, oeufs ou de tout produit fermiers, boissons, vins. exploitation et la gestion des biens agricoles, apportés ou mis à disposition conformément à l'article l 411-37 -du code rural, par les associés, achetés, crées ou pris à bail par la société.vente directe des produits de l'exploitation, avant ou après leur transformation sous réserve de respecter les usages agricoles. - Ville 58400 Narcy. Jugement en date du 18/05/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif..
Le Greffier

AL26023001

LA BOUTIQUE C - RCS Nevers 914 339 080 - la vente de vêtements et de chaussures ayant déjà été portes ainsi que de la vente de maroquinerie, bijoux fantaisie et accessoires de mode - 15 rue des Ardilliers 58000 Nevers. Jugement en date du 18/05/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif..
Le Greffier

AL26023002

DELEBARRE Patrice - RCS Nevers 514 017 615 - primeur - 84 rue François Mitterrand 58000 Nevers. Jugement en date du 18/05/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif..
Le Greffier

AL26023003

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Monsieur Pierre Marcel Jean François Marie MATHÉ, né à MOULINS (03000), le 1er avril 1944, en son vivant demeurant à LUCENAY-LES-AIX (58380), 4 Chemin Le Moulin Moineau, célibataire, décédé à MOULINS (03000), le 30 janvier 2026, a consenti un legs universel aux termes de son testament olographe fait à LUCENAY-LES-AIX (Nièvre), en date du 15 août 2023, lequel a été déposé au rang des minutes de Maître Charlotte CLAIRE, notaire à MOULINS (03000), 13 Cours Anatole France, suivant procès-verbal d'ouverture, de dépôt et de description du 29 avril 2026, suivi d'un acte complémentaire contrôlant la saisine des légataires universels reçu par Maître Charlotte CLAIRE, notaire susnommé, le 20 mai 2026.
Les oppositions à l'exercice de leurs droits par les légataires universels pourront être formées devant Maître Charlotte CLAIRE, susnommée, chargée du règlement de cette succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de NEVERS (Nièvre), dudit procès-verbal, de la copie figurée de ce testament et dudit acte complémentaire.

AL26023031

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CABINET INFIRMIER SAINT ELOI
Société civile de moyens en liquidation au capital de 1.000,00 euros
Siège social : 22 RUE DE LA POSTE - 58000 ST ELOI

ANNONCES LÉGALES

Siège de la liquidation : 22 RUE DE LA POSTE - 58000 ST ELOI
534 991 971 RCS NEVERS
Le 12.05.2026, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du même jour.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL26022989

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LE BEGUIN

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 500 €
Siège social :
42 B rue du Commerce
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
SIRET : 901 988 766 RCS Nevers

Aux termes d'une AGE en date du 18/05/2026, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Monsieur Michel CREPS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter de ce jour.
La société sera radiée RCS de Nevers.
Pour avis.
Le liquidateur.

AL26023008

FIDACT AVOCATS

DISSOLUTION ANTICIPEE

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

3DB
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1000 euros
Siège social : Le Bourg 58140 GACOGNE
Siège de liquidation : Le Bourg 58140 GACOGNE
950 926 642 RCS NEVERS
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 mars 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Delphine BORGHERO, demeurant Le Bourg -58140 GACOGNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation,réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé Le Bourg 58140 GACOGNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL26023018

// CONSTITUTION

CONSTITUTION SAS DE MASSENAY

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST OUEN SUR LOIRE du 7 mai 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SAS DE MASSENAY
Siège : Lieu-dit Massenay, 58160 ST OUEN SUR LOIRE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 20000 euros
Objet : Location de matériels
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Nicolas FALLET, demeurant Massenay, 58160 SAINT OUEN SURLOIRE
Directeur général : M. Pierre GOURDIN CAIRA, demeurant Lieu-dit Les Perdriats, 58160 ST OUEN SUR LOIRE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS, Le Président

AL26022973

FIDACT AVOCATS

Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

HEBERGEMENTS DE PANNECIERE
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 euros
Siège social : 67 Impasse des Citées, 58120 MONTIGNY EN MORVAN
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTIGNY EN MORVAN du 07.05.2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : HEBERGEMENTS DE PANNECIERE
Siège : 67 Impasse des Citées, 58120 MONTIGNY EN MORVAN
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1000 euros
Objet : - La Conciergerie et plus précisément l'assistance, l'intendance et la gestion des locations de biens immobiliers destinés à la location de courte durée.
- La réalisation de prestation de service et de location d'équipements de loisir à vocation touristique.
- L'activité de petite restauration et de traiteur.
- L'animation de groupe de loisir dans un cadre touristique.
- La location de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou encours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit.
- L'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou encours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit.
- La mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis.
- L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet social ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet social et susceptibles d'en favoriser le développement.
- Plus généralement, la réalisation de toutes opérations, de quelque nature que ce soit se rapportant directement ou indirectement à cet objet social, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la Société.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
La société HOLDING MECANO ET FILS, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, au capital de 1.000,00 €, sis Lieudit Vaumery – 58120 BLISMES,immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 938 268 042, représentée par Monsieur Romain CHAPERON
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS
La Présidente

AL26023014

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 20/05/2026 , il a été constitué une SARL dénommée : LE GARAGE VINCENT LEMMER
Objet social :
- l'activité de garage, mécanique, carrosserie, tôlerie, entretien de tous véhicules, engins, motocycles, cycles ;
- la vente de lubrifiants, carburants, pièces, accessoires et pneumatiques ;
- la vente de véhicules, matériels, engins, motocycles et cycles, y compris en matière agricole, le tout d'occasion et neuves ;
-la location de véhicule sans chauffeur, de courte et longue durée, et de matériels, engins, motocycles et cycles ;
- le transport de véhicules avec licence,
- le convoyage de véhicules avec licence ;
- la gestion de fourrière gestion de fourrière,
- la location d'emplacement et le stockage ;
- le dépannage et remorquage 24 heures sur 24 de tous véhicules quel qu'en soit la nature, notamment des véhicules terrestres à moteur,
- et plus généralement toutes ventes et prestations se rattachant aux activités précédentes.
Siège social : 70 bis, Avenue du 8 mai 1945 – 58660 COULANGES-LES-NEVERS.
Capital : 1 000 euros,
Gérance : Monsieur Vincent LEMMER demeurant 629, rue des Gravières - 58320 POUGUES LES EAUX
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL26023028

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/05/2026, il a été constitué la société coopérative d'utilisation de matériel agricole à capital variable dénommée « CUMA DE LA DRAGNE » dont le siège social est sis 435 Chemin de Corcelles – 58360 PREPORCHE
La société sera immatriculée au RCS tenu auprès du greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Le Président

AL26023039

YONNE

// MODIFICATION

GERANCE

SCEA DES CORNES

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 28 446,99 euros
Siège social :
Ferme des Cornes
89310 CHATELGERARD
788 114 494 RCS AUXERRE

Par AGE du 31/12/2025, nomination de M. Nicolas TRAMEAU, demeurant à ANNOUX (Yonne), 1 route de Civry, aux fonctions de cogérant, à compter du même jour.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre.
Pour avis, la gérance.

AL26022990

GERANCE

SCEA DES CHAILLOTS

Société civile au capital de 437 000 euros
Siège social : 4 rue de la Poste
89310 CHÂTELGÉRARD
751 032 079 RCS AUXERRE

Par AGE du 31/12/2025, nomination de M. Hugues TRAMEAU, demeurant à Corrombles (Côte d'Or), 5 rue du Dessus, aux fonctions de cogérant, à compter du même jour.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre.
Pour avis, la gérance.

AL26022992

MAITRE Laurent TOPIN
NOTAIRE
89800 MALIGNY

AVIS DE TRANSFORMATION

«Aux termes d'un acte en date du 17 décembre 2024, les associés de la société «SAINT GILLES», dont le siège est à NAILLY (89100), 7 rue des Dauges, Les Masures, immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne) le 23 février 1990 sous le numéro d'identification 353 552 540 ont décidé de :
- Transformer la société, en une société civile, à compter du 31 décembre 2024 sans qu'il y ait création d'une nouvelle personne morale.
- Modifier la dénomination de la société qui sera dorénavant : « SAINT GILLES »
- Nommer en qualité de nouveau gérant en remplacement de Monsieur Jean-Marc GITTON, démissionnaire à compter du 31 décembre 2024, Madame Sandrine Michèle VEZY, retraitée, demeurant à NAILLY (89100), 7 rue des Dauges, Les Masures, née à PARIS 14ème arrondissement (75014), le 30 novembre 1955.
- Modifier la date de clôture de l'exercice social qui commencera dorénavant le 1er janvier et sera clos le 31 décembre. L'exercice en cours sera clos le 31 décembre 2024.
Formalités exécutées au RCS de SENS
Pour insertion - Me Laurent TOPIN

AL26023021

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LES COMMUNES DE BESSY-SUR-CURE ET DEUX-RIVIÈRES

Le public est averti qu'en exécution de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2026-0097du 22 mai 2026, du Code de l'environnement et du Code de l'urbanisme,une enquête publique est ouverte, relative à la demande de deux permis de construire pour l'implantation d'un parc photovoltaïque au sol, porté par la SAS CENTRALES PV FRANCE (Groupe EDF POWER SOLUTIONS), d'une emprise de 16,17 ha (surface clôturée) et d'une puissance de 17,25 MWc sur le territoire des communes de BESSY-SUR-CURE et DEUX-RIVIÈRES.
Cette enquête se déroule au sein des **mairies de BESSY-SUR-CURE et DEUX-RIVIÈRES**, pendant 32 jours consécutifs, du **mercredi 17 juin 2026 (09 h) au samedi 18 juillet 2026 (12 h).**
Pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, le public peut prendre connaissance du dossier,contenant notamment une étude d'impact et l'avis de l'Autorité environnementale. Le public pourra formuler ses observations sur les registres ouverts à cet effet.
Monsieur André PATIGNIER est désigné commissaire enquêteur titulaire et Monsieur José JACQUEMAIN est désigné commissaire enquêteur suppléant pour diligenter l'enquête.
Monsieur André PATIGNIER recevra, en personne, les observations et propositions éventuelles du public, écrites ou orales, de la manière suivante :
- mercredi 17 juin 2026 de 09 h à 12 h à la mairie de Deux-Rivières
- jeudi 09 juillet 2026 de 14 h à 17 h à la mairie de Bessy-sur-Cure
- samedi 18 juillet 2026 de 09 h à 12 h à la mairie de Deux-Rivières
Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
soit **par écrit :**
- par inscription sur les registres d'enquête au format papier accessibles au sein des mairies ;
- par courrier à l'attention de Monsieur André PATIGNIER, commissaire enquêteur, à la mairie de DEUX-RIVIÈRES, siège de l'enquête (55 rue d'Orléans - Cravant - 89460 DEUX-RIVIÈRES).
soit **par voie électronique :**
- par voie électronique, à l'adresse suivante : pref-ep-bessy-deux-rivieres@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site Internet des services de l'État et donc visibles par tous) ;
Le dossier est également consultable sur le site Internet des services de l'État :www.yonne.gouv.fr (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement /Photovoltaïque / Enquêtes Publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public à la Préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement), sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur en Préfecture, au sein des mairies de BESSY-SUR-CURE et DEUX-RIVIÈRES, ainsi que sur le site Internet des services de l'État dans l'Yonne, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
La décision d'accorder ou de refuser les permis de construire sera prise au nom de l'État par arrêté du Préfet de l'Yonne.
Des informations complémentaires sur le dossier de demande peuvent être obtenues auprès de :
Madame Perrine BERTHELOT, Cheffe de projets EnR pour le Groupe EDF POWER SOLUTIONS - 43, boulevard des Bouvets - CS 90310 - 92741 NANTERRE Cedex
Email : perrine.berthelot@edf-power.com

AL26023006

La terre, les cultures, les hommes :
explorez l'univers agricole à travers nos articles.

Bienvenue sur notre site
www.agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne

// CONSTITUTION

SAS ACTIS
8 rue Madeleine Brès
25000 BESANCON

AVIS DE CONSTITUTION

SCI LA MORACHE
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 Impasse de Cora, 89270 SAINT MORE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT MORE du 20/04/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI LA MORACHE
Siège social : 5 Impasse de Cora, 89270 ST MORE
Objet social : la propriété, l'administration, la gestion et la disposition de tous immeubles ou droits immobiliers et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Thibaut, Bernard DUCHENNE, demeurant 5 Impasse de Cora, 89270 SAINT MORE,
Clauses relatives aux cessions de parts :
agrément requis dans tous les cas
agrément des associés représentant au moins plus de la moitié des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d' AUXERRE.
Pour avis
La Gérance

AL26022991

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date des 19 et 20 mai 2026, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : SCI.
Dénomination : ASD GESTION
Siège social : 17 rue du Château Milly – 89800 CHABLIS
Objet social :
- L'acquisition, la construction, l'administration, la gestion par location ou autrement et la cession le cas échéant de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir locataire ou propriétaire.
- La location de logements meublés.
- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.
Capital social : 1 000 € divisé en 100 parts de 10 €.
Cession de parts sociales : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des trois quarts.
Gérance :
Monsieur Adrien DEFAIX, demeurant 4 rue du Château Milly – 89800 CHABLIS, et Monsieur Sylvain DEFAIX, demeurant 4 rue du Château Milly – 89800 CHABLIS, nommés pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.
Immatriculation : au greffe du Tribunal des Activités Economiques d'AUXERRE.
Pour avis,
La Gérance.

AL26023009

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 24/05/2026, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : OZE GREEN
Forme : SASU
Capital social : 1 000 €
Siège social : 3 Bis ruelle Bourg le vicomte, 89300 JOIGNY
Objet social : La fabrication et la commercialisation de cacao, chocolat et produits de confiserie, notamment la fabrication de chocolat à partir de fèves de cacao (bean-to-bar) ; L'organisation d'ateliers, stages et animations autour du chocolat, du cacao et des activités artisanales ; Toutes activités d'holding animatrice de sociétés, toutes prises de participation dans toutes opérations commerciales ou industrielles ; La création, la fabrication, la personnalisation et la commercialisation de produits artisanaux, créatifs et artistiques, ainsi que l'organisation d'ateliers, stages et formations liés aux activités manuelles, créatives et de loisirs créatifs ; Et plus généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.
Président : Mme Aimée Solange KALISA demeurant 3 Bis ruelle Bourg le vicomte, 89300 JOIGNY
Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.
Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS

AL26023025

Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr

